




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120529-21240-DE-1-1_0
Date de signature : 31/05/12
Date de réception : jeudi 31 mai 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN- PROVENCE N°2012.612

Séance publique du

29 mai 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : SUBVENTION AUX ANCIENS COMBATTANTS - 1ÈRE REPARTITION 2012

Le 29/05/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/05/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mlle Odile BARBAT-BLANC à M. Yannick DECARA, Mme Danièle BRUNET à M. Alexandre GALLESE, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, M. Victor TONIN à M. Francis TAULAN

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gerard DELOCHE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Sécurité & Services aux Publics
Direction Services aux Publics
Service de la Réglementation & de la
Police Administrative & Protection Animale

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29/05/12

RAPPORTEUR : M. Gerard DELOCHE

-

Politique Publique : 16-DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE ET COMMERÇANTE

OBJET : SUBVENTION AUX ANCIENS COMBATTANTS - 1ÈRE REPARTITION 2012 -
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Comme vous le savez, la Ville apporte, chaque année, son soutien aux associations en attribuant des subventions destinées en particulier à promouvoir des actions ponctuelles, à encourager le développement de la Vie Associative notamment par la participation à l'animation des quartiers.

Le premier tableau ci-annexé comporte les renseignements sur le total des subventions de fonctionnement accordées aux Anciens Combattants en 2010 et en 2011, ainsi que le montant des subventions proposées pour 2012 aux associations qui ont déposé leur demande.

Par ailleurs, « l'Amicale des Anciens Combattants des Milles » demande une participation exceptionnelle de la part de la Ville pour son traditionnel « Casse croûte du Poilu », manifestation unique en France, qui regroupe environ 220 personnes, composées d'anciens combattants, des invités et des élus du Pays d'Aix.

De son côté, « l'Association des Anciens Marins et Marins Anciens Combattants du Pays d'Aix » (AMMAC), sollicite une aide financière exceptionnelle pour acquérir un nouveau drapeau en remplacement de l'ancien beaucoup trop usé.

Le second tableau ci-annexé comporte les renseignements sur les subventions exceptionnelles accordées en 2010 et en 2011, à « l'Amicale des Anciens Combattants des Milles » et à « l'Association des Anciens Marins et Marins Anciens Combattants du Pays d'Aix » (AMMAC), ainsi que le montant des subventions proposées pour 2012.

Toutes ces demandes ont reçu un avis favorable en date du 11 avril 2012.

Aussi, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution de la première répartition des subventions de fonctionnement dont la liste des bénéficiaires figure dans le tableau suivant, pour un montant total de 12 650 €.

- **DIRE** que cette somme sera imputée sur la ligne budgétaire 92025 6574 1737 intitulée : subventions de fonctionnement « Associations Anciens Combattants », qui présente les disponibilités suffisantes.

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention exceptionnelle aux associations inscrites dans le tableau ci-annexé pour un montant total de 1 400 €.

- **DIRE** que cette somme sera imputée sur la ligne budgétaire 92025 6748 1737 intitulée : subventions exceptionnelles « Associations Anciens Combattants », qui présente les disponibilités suffisantes.

2012.612 - SUBVENTION AUX ANCIENS COMBATTANTS - 1ÈRE REPARTITION 2012

Présents et représentés	: 41
Présents	: 36
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 41
Pour	: 41
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 31/05/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

Département Sécurité, Services aux Publics, Développement Touristique & International
Service de la Réglementation, de la Police Administrative et de la Protection Animale

2 ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Imputation budgétaire n°9 92025 6748 1737

Crédits disponibles : 3 900 €

N° Dossier	N° Tiers	Nom de l'Association	Subventions 2010	Subventions 2011	Subventions proposées 2012	Convention	Objet
92	10056	Amicale des Anciens Combattants des Milles	400 €	0 €	900 €		
239	29783	Association des Anciens Marins et Marins Anciens Combattants du Pays d'Aix (AMMAC)	0 €	0 €	500 €		

Total : 1 400 €
Solde 2 500 €

Département Sécurité, Services aux Publics, Développement Touristique & International
Service de la Réglementation, de la Police Administrative et de la Protection Animale

1 ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Imputation budgétaire n°9 92025 6574 1737

Crédits disponibles : 13 500 €

N° Dossier	N° Tiers	Nom de l'Association	Subventions 2010	Subventions 2011	Subventions proposées 2012	Convention	Objet
92	10056	Amicale des Anciens Combattants des Milles	500 €	1 200 €	1 000 €		
239	29783	Association des Anciens Marins et Marins anciens Combattants du Pays d'Aix (AMMAC)	700 €	1 000 €	800 €		
276	10055	Association des Mutiles et Anciens Combattants de Puyricard	700 €	1 000 €	1 000 €		
315	29785	Association des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois (Sect° Dpt) A.N.A.I	700 €	700 €	700 €		
383	19419	Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (A.R.A.C.)	200 €	200 €	200 €		
859	20141	Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire - 290° section (ex : Association des Orphelinats et des œuvres des Médaillés Militaires)	500 €	500 €	500 €		
1570	29782	Union des Déportés Internés, Familles des Disparus et Fusillés de la Résistance Aixoise	450 €	450 €	450 €		
1578	29789	Union Nationale des Parachutistes section Aix-en-Provence Parachutistes Anciens Combattants et de Réserve	700 €	700 €	700 €		
1717	17874	Union Nationale des Combattants UNC-UNCAFN	2 300 €	2 300 €	2 300 €		
1732	31718	Union Nationale du Personnel en Retraite et Anciens Combattants de la Gendarmerie	500 €	500 €	600 €		
2604	49972	Comité d'Entente d'Associations d'Anciens Combattants et de Patriotes du Pays d'Aix CEPA	3 900 €	3 800 €	3 000 €		
3257	72418	Union Française des Associations de Combattants Victimes de Guerre - Union locale	500 €	700 €	800 €		
3283	72784	Comité Local d'Aix et du Pays d'Aix des BDR de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance	500 €	600 €	600 €		

Total :
Solde

12 650 €
850 €